

Paris, le 5 décembre 2022

COP 15 CDB : La Fédération Cinov s'engage pour la biodiversité

Du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal, la conférence des Nations unies sur la biodiversité réunira les gouvernements du monde entier afin de définir une nouvelle série d'objectifs pour la nature, à travers la Convention à la Diversité Biologique, au cours de la prochaine décennie.

A travers cet événement, la Fédération Cinov souhaite réaffirmer le rôle indispensable des bureaux d'études et de conseils de la branche BETIC et appelle à un nouvel accord mondial ambitieux afin d'inverser la tendance pour la biodiversité en répondant aux objectifs de climat et de développement durable.

Un sommet dédié aux enjeux de biodiversité actuels ...

Si la biodiversité est un enjeu essentiel et souffre d'une médiatisation moins importante que la crise climatique, la dégradation des écosystèmes entraîne pourtant des conséquences directes sur la santé, l'économie, l'industrie, la productivité agricole ou l'industrie pharmaceutique. Malgré les efforts en cours, la biodiversité se détériore dans le monde entier et ce déclin devrait s'aggraver avec les scénarios de maintien du statut quo. Chaque année, les rapports scientifiques montrent que de plus en plus d'espèces disparaissent, que la contamination des milieux se généralise et que les écosystèmes s'érodent.

Contrairement au réchauffement climatique, pour lequel il « suffit » de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, agir pour la préservation de la biodiversité implique un travail sur de multiples critères et indicateurs, via des actions dont les effets ne sont pas toujours directement mesurables. Il faut à la fois gérer la conservation des milieux, améliorer la qualité de l'air, des eaux, des sols, lutter contre le réchauffement climatique, agir contre l'artificialisation des sols, changer les modes de gestion agricoles, forestiers, les pratiques culturelles... Il est donc nécessaire de trouver des leviers d'actions simples, identifiables, qui fassent consensus.

C'est dans ce contexte que la COP 15 relative à la Convention à la Diversité Biologique (CDB), entend définir un plan ambitieux visant à mettre en œuvre une action de grande envergure afin de transformer la relation de la société avec la biodiversité et de faire en sorte que, d'ici 2050, la vision commune d'une vie en harmonie avec la nature soit réalisée (Ecological civilization - Building a shared future for all life on Earth).

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

... Pour lesquels la Fédération Cinov réaffirme ses engagements et la poursuite d'objectifs ambitieux

Face aux défis liés à la préservation de la biodiversité qui s'imposent au gouvernement, à la société et aux acteurs économiques, la Fédération Cinov réaffirme ses engagements en faveur d'objectifs renforcés et ambitieux avec un Accord-Cadre mondial de la biodiversité (Global Biodiversity Framework) lors de la négociation COP15.

En tant qu'organisation non gouvernementale du secteur économique privé, la Fédération Cinov milite notamment pour le déploiement d'un accord cadre ambitieux au niveau mondial soutenant la mise en place d'une réglementation harmonisée pour :

- **La conservation** grâce à des mesures fortes de préservation de la faune et de la flore et des écosystèmes ;
- **L'utilisation encadrée** des ressources afin d'éviter une surexploitation ;
- **L'équité** entre les territoires dans l'accès aux ressources et avantages de la nature ;
- **Une mise en œuvre large et globale**, y compris dans les pratiques des entreprises.

Consciente des limites planétaires, en cohérence avec les objectifs de conservation « 30x30 » pour sanctuariser une part des terres et des océans, de prévention des pollutions, et « nature positive » soutenue par l'IUCN, la Fédération Cinov appelle également à :

- une application rigoureuse de la séquence ERC, Eviter, réduire et compenser, afin d'éviter dès à présent tout nouvel impact négatif significatif ;
- une transparence sur les impacts des activités humaines sur la biodiversité et les écosystèmes, notamment des entreprises, avec un objectif de réduction de tous les impacts de 50% à 2030 avec une perspective de cycle de vie ;
- un inversement de la tendance avec une restauration de la biodiversité pour un résultat « nature positive » et pas seulement une préservation, ainsi que la mobilisation des solutions fondées sur la nature (SFN) dans le développement des territoires, du cadre aménagé et bâti et des activités économiques.

En France, la Fédération Cinov se mobilise comme un « *Partenaire engagé pour la Nature* » en poursuivant les objectifs susmentionnés à travers notamment, l'accompagnement au développement des métiers de la biodiversité, de normes et guides relatifs à l'intégrité de la prise en compte de la biodiversité dans l'économie ou encore l'organisation de « Rendez-vous de la Biodiversité » pour la sensibilisation des acteurs de l'entreprise et des territoires.

Ces rendez-vous multi-acteurs sont ouverts aux citoyens et visent à réunir les acteurs locaux – entreprises, institutionnels et experts – ainsi que des entreprises déjà engagées dans le dispositif « *engagé pour la nature* », pour étendre l'adhésion à une démarche de progrès en faveur de la biodiversité, susceptible d'être labellisée pour les acteurs qui souhaitent bénéficier d'une reconnaissance de leur engagement.

Les bureaux d'études et de conseils de la Fédération Cinov : des maillons indispensables dans la mobilisation des potentiels de progrès et dans la mise en œuvre des stratégies environnementales**CONTACTS**

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

Que ce soit dans l'accompagnement des entreprises, des collectivités, des personnes et des autres organisations, les métiers de l'ingénierie, du conseil et du numérique sont en première ligne pour accompagner les transitions en cours, pour l'avènement d'une société fondée sur le principe de l'économie circulaire, des énergies renouvelables, post-carbone, libérée des énergies fossiles, et résiliente aux changements climatiques. Les métiers de la Fédération Cinov accompagnent par exemple le déploiement des stratégies climat, énergie et biodiversité, tant à l'échelle des organisations, que des territoires et des ouvrages d'aménagement et de construction.

Dans le prolongement de la COP27 *#TogetherForImplementation*, qui a consacré les solutions fondées sur la nature - avec l'initiative ENACT (Enhancing Nature-based solutions for an Accelerated Climate Transformation) - comme un levier de l'action climatique substantiel et de la COP15 Biodiversité qui engage pour la décennie, la Fédération Cinov, en liaison avec la Fédération internationale de l'ingénierie et du conseil (FIDIC), poursuit un échange régulier avec les parties concernées, pour des initiatives réglementaires et volontaires en matière de biodiversité, afin de faire évoluer les politiques et les pratiques, conditions d'un développement durable.

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

92 000 entreprises, 153 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est 1 100 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 14 syndicats métiers et des 15 fédérations régionales qu'elle fédère. Fédération patronale représentative de la branche BETIC, Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) Atlas et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. Elle est également administratrice-fondatrice de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), de l'OPIIEC (observatoire paritaire), de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr